
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

VALENER DÉCLARE SES DIVIDENDES TRIMESTRIELS

Montréal, le 8 février 2019 - Valener Inc. (« Valener ») (TSX : VNR) (TSX : VNR.PR.A) a annoncé aujourd'hui que son conseil d'administration a déclaré, le 7 février 2019, un dividende trimestriel de 0,30 \$ par action ordinaire payable le 15 avril 2019 aux actionnaires ordinaires inscrits aux registres à la fermeture des bureaux le 31 mars 2019.

Le conseil d'administration a également déclaré un dividende trimestriel de 0,28875 \$ par action privilégiée de série A payable le 15 avril 2019 aux actionnaires inscrits aux registres à la fermeture des bureaux le 8 avril 2019.

Les deux dividendes sont désignés comme dividendes déterminés aux fins des règles fiscales canadiennes.

Régime de réinvestissement des dividendes

Valener offre un régime de réinvestissement des dividendes (le « régime ») aux termes duquel les actionnaires ordinaires admissibles peuvent demander que les dividendes en espèces versés sur leurs actions ordinaires soient automatiquement réinvestis, sans frais de courtage ni de frais d'administration, en actions ordinaires supplémentaires de Valener à un escompte de 2 % par rapport au cours moyen pondéré pour la période de cinq jours de bourse précédant immédiatement la date de versement du dividende, tel qu'approuvé par le conseil d'administration pour le dividende payable le 15 avril 2019.

Les détails du régime et le processus d'adhésion sont disponibles dans la section « Investisseurs » du site Internet de Valener sous « [Actions et dividendes](#) ».

Valener en bref

Valener est une société ouverte détenue à 100 % par le public investisseur. Elle est le véhicule d'investissement pour le public dans Énergir, s.e.c. Par l'entremise de son investissement dans Énergir, s.e.c., Valener offre à ses actionnaires un placement solide dans un portefeuille énergétique diversifié et en grande partie réglementé, au Québec et au Vermont. En tant que partenaire stratégique, Valener, d'une part, participe à la croissance d'Énergir, s.e.c., et d'autre part investit conjointement avec cette dernière dans la production d'énergie éolienne au Québec. Valener privilégie des sources et des utilisations d'énergie innovantes, propres, concurrentielles et rentables. Les actions ordinaires et privilégiées de Valener sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto sous le symbole « VNR » dans le cas des actions ordinaires et sous le symbole « VNR.PR.A » dans le cas des actions privilégiées de série A. www.valener.com

- 30 -

Pour plus de renseignements :

Investisseurs et analystes

Mathieu Lepage

514 598-3035

investisseurs@valener.com

Médias

Catherine Houde

1-866-598-3449

communications@valener.com

[Twitter : @Energir](https://twitter.com/Energir)

www.energir.com/fr/a-propos/medias/nouvelles/